
Daniel-Odon Hurel

Alain Demurger, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (XIe-XVIIe siècles)*

Paris, Seuil, 2002, 414 p. (bibliogr., annexes, index, cartes)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Daniel-Odon Hurel, « Alain Demurger, *Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (XIe-XVIIe siècles)* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 120 | octobre - décembre 2002, document 120.57, mis en ligne le 24 octobre 2005. URL : <http://assr.revues.org/705>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/705>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

DEMURGER (Alain).

Chevaliers du Christ. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (XI^e-XVI^e siècles), Paris, Seuil, 2002, 414 p. (bibliogr., annexes, index, cartes).

Dans l'histoire des ordres religieux, la « catégorie » ordres religieux-militaires, bien identifiée sur le plan typologique et chronologique, permet d'y consacrer une synthèse en un volume sans lui donner la présentation d'un dictionnaire. C'est ce qu'A.D. propose dans un ouvrage divisé en trois parties, après avoir constaté le renouveau de l'intérêt des historiens en Europe pour les ordres militaires : « montée en puissance » aux XI^e-XIII^e siècles et « déclin, crise, adaptation » aux XIV^e-XVI^e siècles, encadrant une partie précieuse consacrée à l'institution elle-même et à son fonctionnement, mettant en valeur la typologie du recrutement, l'articulation entre la présence en Terre Sainte et l'existence des commanderies et autres infrastructures occidentales. L'A. ajoute une bibliographie présentant les principales sources imprimées et travaux par ordre militaire et une série d'annexes et de cartes dont une liste des dénominations particulièrement utile (on sait la capacité des ordres et des congrégations religieuses à avoir différents noms dans leur histoire avec des variantes locales, en langue latine ou vernaculaire). Une vraie problématique se dégage de ce tableau général : l'ordre religieux-militaire est une expérience spirituelle nouvelle dans la chrétienté occidentale (le débat sur l'influence ou la réappropriation du ribât musulman reste ouvert malgré une mise au point éclairante). Cette expérience spirituelle est exemplaire des liens entre religion et pouvoir. Elle est une forme de vie religieuse on ne peut plus liée à un contexte politique et religieux (violence sacrée, guerre sainte, croisade, exigences spirituelles d'une aristocratie laïque), ce qui limite ses capacités à résister ou à évoluer dans le temps. Ainsi, l'ordre religieux-militaire étant une sorte d'ordre souverain tirant ses ressources d'autres États souverains, on comprend en partie pourquoi ce type d'organisation soit tombé sous la pression politique de l'État moderne en gestation à la fin du Moyen Âge, de la suppression du Temple à la sécularisation des teutoniques par la réforme protestante en passant au rattachement des ordres ibériques à la couronne royale. Enfin, la question de la fin du Temple permet à l'auteur de montrer combien il est nécessaire de situer cette question dans le contexte de la Chrétienté et non dans le seul contexte national.

Daniel-Odon Hurel.